



Compte rendu du Conseil Consultatif du 7 juillet 2022

Présents :

Jean Luc MARCHAND

Président des Anciens Combattants

Président du Comité des Fêtes

Marie Claude BUCHARD

Président Génération Mouvement

Maxime LE GRAND

Président Les Lys sous Erables

Alexandre CANADA BUENO

Président Garand de Mémoire 39/45

Bernadette FIRMESE

Trésorière ADHR

(Association Développement Harmonieux et Raisonnée de St Rigomer)

Jean Marie FIRMESE

membre

Dany PELE

membre

Patricia LE GRAND

membre

Francis LOISON

Maire délégué

Valérie VINCENT

Adjointe

Christian CAMUS

Conseiller Municipal

Annick CONSONNI

Conseillère Municipale

Absents : Bernadette VERMELEN, José LEFRANC, Yolaine GASZTOWTT

Préambule : Les mesures de distanciation physique et les mesures sanitaires sont respectées (port du masque, gel hydro-alcoolique à l'entrée).

Le Conseil Consultatif initialement prévu le mercredi 6 juillet a été reporté au 7 juillet 2022 à 18 h 30

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil Consultatif précédent
- Point sur les actions réalisées et en cours
- Local Communal (projet de construction)
- Informations diverses
- Suggestions
- Questions / Réponses / débats

Le Président du Conseil Consultatif Francis LOISON Maire délégué de St Rigomer des Bois ouvre le Conseil Consultatif à 18 h 30

- **Compte rendu du Conseil Consultatif du 29 octobre 2021 :** Jean Marie FIRMESE fait remarquer que le point sur l'organisation de l'entretien des espaces verts n'a pas été noté, ce point sera repris lors de ce conseil.

Point sur les actions réalisées ou en cours

- **Carrefour D 311 / D 236 / route forestière vers St Rigomer,** les panneaux d'agglomération ont été repositionnés, des panneaux 70 kms/h ont été installés ainsi qu'un STOP sur la D 236, ses mesures semblent avoir un impact sur la vitesse au niveau du carrefour, à confirmer ?

- **Carrefour des Brosses (D 311/ VC 5 / route des Egremondières / route des Vingt Jours / chemin de la Huberderie**

Francis LOISON a relancé La commune de St Pateme / Le Chevain sans résultat

- **Îlot de la Charmille :** Les tilleuls sont élagués, la reprise semble en bonne voie
Reste à nettoyer (accès, débroussaillage, table, poubelle, plantation ...)

- **Construction du Local Communal :** Jean Luc MARCHAND nous a retransmis des devis actualisés suite à une modification de conception pour réduire les coûts. Le dossier est en cours de préparation chez un architecte (obligation CUA)

- Aménagement centre Bourg

Des relevés topographiques vont être réalisés, le dossier va être finalisé avec l'objectif de réduire les coûts et il sera présenté. Les appels d'offres seront lancés après et suivant l'évolution des coûts

Aucune évolution concernant l'habitation fortement dégradée qui est située en plein centre bourg.

- Elections Présidentielles et Législatives

Merci à tous ceux qui ont aidé les élus pour la tenue des bureaux de vote et pour le dépouillement.

- **Maison Gaston Floquet,** le ballon d'eau chaude est commandé, il n'est pas installé suite à une rupture de stock.

- **Bourg Annick,** Gérard et Sylvain ont réalisé un important travail d'entretien du bourg et de la Charmille (débroussaillage, désherbage, plantation), un GRAND MERCI pour cette remise à niveau. Ce travail aurait dû être réalisé par les employés communaux, comme l'on fait remarquer Jean

Commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne

(Communes déléguées : Chassé, La Fresnaye-sur-Chédouet, Lignières-la-Carelle, Montigny, Roullée, Saint-Rigomer-des-Bois)

Maison des services publics : 16, Rue de la Forêt de Perseigne – La Fresnaye-sur-Chédouet – 72600 VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE

Tél. : 02 43 97 80 15 - Télécopie : 02 43 97 86 85 - villeneuveenperseigne72@tresnayechedouet.fr - <http://villeneuve-en-perseigne.e-monsite.com>

1/2

Marie FIRMESE et Dany PELE. Plusieurs prolongements du congé maladie d'un employé communal ont perturbé l'organisation du travail d'entretien, il a été décidé l'embauche de 2 agents d'entretien (1 jusqu'à fin septembre, 1 jusqu'à fin décembre)

- Informations diverses :

Chemin du Bas Larré : l'empierrement est réalisé

Cloche de l'église, suite à 2 autres pannes, un courrier a été adressé au prestataire, la cloche fonctionne maintenant normalement

Les portes de l'église, le portique de la cloche et la boîte à livres ont été repeints par Gérard, Annick CONSONNI, un GRAND MERCI

Salle de la Charmille, aménagement d'un WC à la place de la douche et l'agrandissement du WC handicapé, les travaux n'ont pas avancé, une relance va être demandée.

L'Association Agir / la Redingote a installé un container à vêtements à côté de la zone propreté à la Charmille après accord de la CUA, pas de retour actuellement.

L'Association Garand de la Mémoire a nettoyé le monument aux Morts et repeint les lettres, les membres de l'association sont remerciés pour leurs actions et leur engagement.

La Barrière ONF chemin de la Fontaine est remplacée.

Un sapin de Noël est planté à côté de l'église.

Opération Une Naissance / Un Arbre : Une naissance en 2021 → Un chêne a été planté sur le champ de la Charmille

Le Buisson : les 4 arbres morts ont été remplacé (chêne et hêtre)

Tilleuls à côté de l'église : 2 branches sont tombées sur un coup de vent localisé, elles ont été débitées par Annick et Gérard

L'affichage des PV du conseil municipal, des décrets et autres seront bientôt dématérialisés, ils ne seront plus affichés application d'une loi votée.

Un Forum des Associations sera organisé le vendredi 2 septembre 2022 à partir de 17 h à la Fresnaye sur Chédouet

- Questions / Réponses / Débats :

Annick CONSONNI :

Fait remarquer que les dessous de toit de l'église sont à repeindre → un échafaudage est nécessaire, donc faire appelle à une entreprise de peinture.

Certains panneaux St Rigomer sont abimés → un point sera fait.

Le panneau Route de Perseigne au croisement avec la route de Courtilloles a disparu → voir avec les assurances puis voir pour une commande groupée Villeneuve en Perseigne.

Panneaux d'affichage parking de la Mairie seront-ils nettoyés et enlevés → oui par les employés communaux

Francis LOISON :

Demande s'il faut élaguer les arbres de l'espace de la Charmille ? contacter l'entreprise qui a élagué les tilleuls pour avoir son avis et un devis si besoin.

Informe que les cartes des haies et zones humides répertoriées par la CUA, sont consultables en Mairie aux heures d'ouverture.

Informe qu'il y a eu des nombreuses maisons vendues sur St Rigomer mais que la maison qui fait l'angle face aux monuments aux morts n'a pas trouvé acquéreur pour l'instant, la commune pourrait elle faire une offre à très bas prix ? pour en faire quoi (réhabilitation, destruction ? coût élevé)

Enverra un courrier à Mme GUILLAUME pour lui demander de nettoyer son terrain.

Souhaiterait trouver des volontaires pour l'aménagement paysager du Buisson en tenant compte des contraintes d'entretien, il est peut-être possible d'avoir l'aide de la CUA → à voir.

Mr Jean Marie FIRMESE : cérémonie de commémoration du 8 mai, serait-il possible de faire une cérémonie commune Villeneuve en Perseigne ? à voir pour l'année prochaine, Jean Luc fait remarquer que seul Roullée a encore une association des Anciens Combattants

Mr Jean Luc MARCHAND : Brocante du 21 août 2022, demande attestation licence IV et arrêté de stationnement de 6 h à 19 h

Marie Claude BUCHARD : Génération Mouvement, informe d'une journée à la Michaudière le 31 août 2022, 44 € par personne hors association.

Maxime LE GRAND : concernant l'accident sur la D 311 au niveau de St Paterne, demande de faire remonter l'information, ces travaux sur la D 311 sont de la compétence du Département qui a la charge de la signalisation et de la réalisation.


Mr Dany PELE demande que la population soit consultée pour les projets importants (le contribuable devrait avoir le droit de donner son avis, car la vie devient chère) → tous les habitants ont été informés lors de la campagne électorale de 2020, tous les travaux importants ont été annoncés.

JOURNEE du Patrimoine du 17 et 18 septembre 2022 → donner rapidement l'information aux services communication et cultures de la CUA. les détails et les besoins pour ses journées seront fournis par Maxime, Alexandre, Jean Luc (Maxime doit envoyer le document présenté).

Tour de Table : pas de remarques ou questions

Le conseil Consultatif se termine à 20 h 00, il est suivi par la présentation de Maxime des animations lors des journées du patrimoine, suivi par un moment de convivialité.

Le Maire délégué
Francis LOISON le 16 juillet 2022



2/2